

**DEPARTEMENT DU NORD**

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**

**DELIBERATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA VILLE DE  
GUESNAIN  
Séance du 28 novembre 2024**

L'an deux mille vingt quatre , le vingt huit novembre , à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 22 novembre 2024 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

**Nombre de membres**

- en exercice : 27
- Présents : 24
- Votants : 24

**Présents :**

Madame LUCAS Maryline – Maire  
Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne- SAENEN Romuald – FERMEN Claudine  
- CASPERS Mauricette – CARRE Odilon – Adjoint  
Messieurs et Mesdames SENEZ Jean-Pierre - PLANCKE Dorothee - LAMBERT  
Gaston -KAPOUN Jean-Jacques - PILNIAK Alain - KHELIFA Armelle - CANIVET  
Bertrand – MARTIN Nuccia – WILLERVAL Aurore - EZAHOUID Mohamed -  
BLANCHARD Perrine - DELCAMBRE Chantal - MORAWIEC Laurent – DEVRED  
Sylvain – DUCATILLION Béatrice.

**Absents ayant donné procuration**

Madame TAIRA Marylène à Monsieur CARRE Odilon  
Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed à Madame CASPERS Mauricette  
Monsieur DOISY Bernard à Monsieur SAENEN Romuald

**Absents :**

Messieurs DEFAUQUET Gérald - GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean Pierre SENEZ

**Motion problèmes du logement  
dans le Bassin minier Nord Pas de Calais**

Sur proposition de Madame le Maire,  
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité,

Accepte de de soutenir la motion votée le 1<sup>er</sup> octobre 2024, à l'unanimité, par  
l'Association des Communes Minières qui exprime un mécontentement face aux  
problèmes de tous les logements dans le Bassin Minier.

« Réunis en Conseil d'Administration ce 1er octobre 2024,

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le

ID : 059-215902768-20241128-MOTION-DE

S'LO

*les Elus de l'Association des Communes Minières de France ont affirmé leur mécontentement face aux problèmes du logement dans le Bassin minier Nord Pas-de-Calais :*

- *S'opposent catégoriquement à l'augmentation des loyers prévus par Maisons et Cités en 2025 à hauteur de 3.25% alors que le Bassin minier est le territoire où la pauvreté est plus marquée que partout ailleurs en France.*
- *Demandent que Maisons et Cités organisent de meilleurs échanges avec les élus pour les attribuer les logements. Ils réclament davantage de réunions en présentiel*
- *Demandent à ce que les décisions d'attribution du contingent préfectoral puissent, autant que faire se peut, passer par un dialogue constructif entre le représentant du Préfet et les Maires des communes concernées.*
- *Demandent qu'il y ait une concertation permanente sur les ventes des logements et les travaux en cours dans les cités minières qu'ils soient du fait de l'ERBM ou directement de Maisons et Cités. »*

*Madame le Maire précise que cette motion a été adoptée à l'unanimité des membres du Conseil d'administration de l'Association des Communes Minières De France.*

*Certifié conforme,*

*Fait et délibéré en séance du 28 novembre 2024 ci-dessus mentionné,*

*Le Maire,*

*Maryline LUCAS*

*Le Secrétaire de séance,*

*Jean Pierre SENEZ*



A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Jean Pierre SENEZ', written in a cursive style.